



## **ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2024**

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la séance de Conseil Municipal du 28 mai 2024

### **VILLE VIVANTE**

1. Culture : Tarifs saison culturelle et festival Puy-de-Mômes – Période du 01 septembre 2024 au 31 août 2025
2. Culture : Convention de partenariat culturel avec la Ville de LE CENDRE dans le cadre de son festival « Juste Pour Deux Mains » 2024
3. Culture : Convention de partenariat culturel avec la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Actions Sociales (CMCAS) Clermont-Le Puy
4. Musique : Tarifs 2024/2025 du Conservatoire de musique
5. Sports : Tarifs 2024/2025 – Installations sportives et occupation de l'espace public pour la période du 01 septembre 2024 au 31 août 2025
6. Sports : Installations sportives mises à disposition du collège La Ribeyre – Renouvellement de la convention pour l'année scolaire 2024/2025
7. Sports : Installations sportives mises à disposition du lycée René Descartes – Renouvellement de la convention pour l'année scolaire 2024/2025
8. Sports : Installations sportives mises à disposition de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Handball – Renouvellement de la convention pour l'année scolaire 2024/2025
9. Sports : Subvention exceptionnelle à l'association sportive « BMX Club Cournon »
10. Associations de loisirs : Subvention exceptionnelle à l'association « Accueil des Villes Françaises » (AVF)
11. Animations de ville : Travaux d'illuminations 2024-2025 – Programme d'éclairage public 2024 du syndicat Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme

### **VILLE DURABLE ET REDESSINÉE**

12. Aménagement du territoire : Projet de Plan Local d'Urbanisme métropolitain arrêté – Avis de la commune de Cournon-d'Auvergne
13. Aménagement du territoire : Commercialisation des lots à bâtir de la ZAC République à Cournon-d'Auvergne – Désignation du groupement retenu dans le cadre de l'appel à projet d'opérateurs
14. Aménagement du territoire : Vente par la commune au Groupe XF des parcelles cadastrées section BO n° 464 et n° 466 correspondant aux lots C1 et C2 de la ZAC du Palavezy
15. Travaux : Installation d'une canalisation souterraine pour l'alimentation du réseau de distribution publique de gaz rue du Docteur Langlade à Cournon-d'Auvergne – Convention pour création d'une servitude avec la société « Gaz Réseau Distribution France » (GRDF)
16. Économie de proximité : Convention avec l'association « Cournon Commerces Artisans » (CCA) au titre de l'année 2024

## VILLE PRATIQUE

17. Finances : Budget Ville – Admission en créances éteintes
18. Marchés publics : Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de fournitures de plomberie et de carrosserie – Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action sociale de la Ville de Cournon-d'Auvergne
19. Ressources humaines : Convention de mise à disposition de moyens fixant les conditions d'exercice de la viabilité hivernale entre Clermont Auvergne Métropole et la commune de Cournon-d'Auvergne
20. Ressources humaines : Régime indemnitaire des agents de la Ville de Cournon-d'Auvergne – Modifications de classement dans les groupes de fonctions
21. Ressources humaines : Tableau des effectifs – Modification / Création de postes

## VILLE ÉDUCATIVE, INCLUSIVE ET PROTECTRICE

22. Éducation : Tarifs 2024/2025 – Temps de pause méridienne (repas et animations)
23. Éducation : Tarifs 2024/2025 – Services municipaux périscolaires
24. Éducation : Tarifs 2024/2025 – Centre d'animations municipal (CAM)
25. Cohésion sociale : Tarifs 2024/2025 - Centre d'animations de la vie locale (CAVL)

## VŒU – MOTION

26. Vœu présenté par les élus majoritaires de la Ville de Cournon-d'Auvergne : Désapprobation du projet de réorganisation envisagé par LA POSTE avec délocalisation du tri postal

## QUESTIONS DIVERSES ET URGENTES

### **– Informations municipales –**

Pour information : **Décisions** prises en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date du 26 mai 2020 donnant délégation à Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

- ✓ D.12-2024 – Finances : Régie de recettes du camping municipal – Modification des modes de règlement
- ✓ D.13-2024 – Finances : Création d'une régie de recettes et d'avances pour le Centre d'Animations de la Vie Locale (CAVL)
- ✓ D.14-2024 – Aménagement du territoire-Développement durable : Demande de subvention auprès de l'État (Agence Nationale du Sport) au titre du fonds vert – Axe 2 « renaturation de la cour d'école maternelle Lucie Aubrac »
- ✓ D.15-2024 – Finances : Budget principal – Signature d'une convention avec la Caisse d'Épargne Auvergne Limousin mettant à disposition de la Ville une ligne de trésorerie de 1 500 000 euros